

VIETNAM – FRANCE : UN NOUVEAU PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LE XXI^{ÈME} SIÈCLE

Compte rendu du déplacement à Ho Chi Minh Ville et à Hanoï du groupe interparlementaire d'amitié France-Vietnam

8 au 13 septembre 2013

Une délégation du groupe d'amitié France-Vietnam, conduite par son président, M. Christian Poncelet, et composée de Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, M. Philippe Madrelle, vice-président du groupe d'amitié, Mme Jacqueline Gourault, vice-présidente, MM. Nicolas Alfonsi et Dominique Watrin, vice-présidents, s'est rendue au Vietnam du 8 au 13 septembre, à Hô Chi Minh ville (8-10 septembre), puis à Hanoï (11-13 septembre).

Cette mission poursuivait deux objectifs principaux :

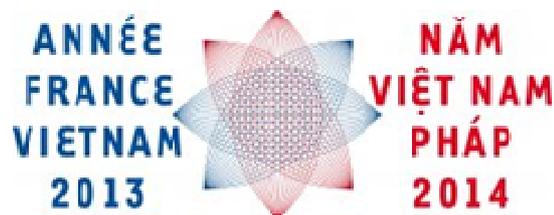
- approfondir les relations d'amitié et de coopération entre la France et le Vietnam, fondées sur une histoire partagée et de riches échanges, la France abritant la deuxième plus importante communauté vietnamienne à l'étranger, après les États-Unis ;
- favoriser les échanges économiques, en retrait par rapport aux coopérations politiques, la France ayant vocation à être la porte d'entrée du Vietnam dans l'Union européenne et le Vietnam la porte d'entrée de la France dans l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN).

La mission intervenait dans le cadre des années croisées France-Vietnam (deuxième semestre 2013 – premier semestre 2014), et à la veille de la visite en France du Premier ministre vietnamien, M. Nguyen Tan Dung (du 24 au 26 septembre), qui fut l'occasion de la signature d'un partenariat stratégique entre la France et le Vietnam. Lors de sa visite en France, le Premier ministre, M. Nguyen Tan Dung a été reçu par le Président du Sénat, M. Jean-Pierre Bel, lequel avait organisé un dîner en son honneur en présence de membres de la délégation du groupe d'amitié France-Vietnam qui s'étaient rendus au Vietnam quelques semaines plus tôt.

I. Une visite marquée par des rencontres officielles au plus haut niveau, à un moment stratégique du renforcement de la relation bilatérale

A – Un déplacement s'inscrivant dans le cadre d'échanges bilatéraux de premier plan

Coïncidant avec le 40^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République française et la République socialiste du Vietnam en 1973, les années croisées entre la France et le Vietnam (année de la France au Vietnam au second semestre 2013, puis année du Vietnam en France au premier semestre 2014) ont conduit, en septembre 2013, à la signature, longtemps attendue par les autorités vietnamiennes, d'un partenariat stratégique.



A l'occasion de ce 40^{ème} anniversaire, le groupe interparlementaire d'amitié France-Vietnam avait organisé, le 11 avril 2013, au Palais du Luxembourg, un colloque sur les échanges franco-vietnamiens en présence de près de 200 invités français et vietnamiens impliqués dans les échanges politiques, économiques, universitaires, scientifiques et culturels.

Ce contexte exceptionnel a permis à la délégation conduite par l'ancien Président du Sénat, M. Christian Poncelet, d'avoir un programme de rencontres de haut niveau au Vietnam : elle a été reçue en particulier par le Président de la République, Son Exc. M. Truong Tan Sang, le Président de l'Assemblée nationale du Vietnam, M. Nguyen Sinh Hung, et le Premier ministre, M. Nguyen Tan Dung.

À titre personnel, le Président Christian Poncelet s'est fortement impliqué dans le resserrement des relations bilatérales, tant dans le domaine politique qu'en matière de coopération : soutien à l'hôpital de Hanoï et à l'Institut du cœur – Fondation Carpentier à Hô Chi Minh ville, au Festival de Hué et à la restauration de maisons traditionnelles, également dans l'ancienne capitale royale, octroi de bourses à des étudiants vietnamiens en France... Lors de son précédent voyage au Sénat, en octobre 2010, à l'occasion des cérémonies du millénaire de Hanoï, il avait officiellement représenté le Président de la République française.



Le Président de la République socialiste du Vietnam, Son Exc. M. Truong Tan Sang recevant la délégation du Sénat, le 11 septembre 2013

Les douze mois précédents avaient déjà été marqués par des échanges intenses au niveau ministériel :

- côté français, quatre ministres se sont rendus au Vietnam (M. Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, en octobre 2012 ; Mme Yamina Benguigui, ministre déléguée chargée de la francophonie, en mars 2013 ; Mme Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur, en avril 2013 ; M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, en août 2013) ;

- côté vietnamien, deux ministres ont été accueillis en France (M. Phan Binh Minh, ministre des affaires étrangères, en mars, et Mme Nguyen Thi Kim Tien, ministre de la santé, en mai 2013).

B – Donner toute sa dimension au nouveau partenariat stratégique

La France ne signe qu'avec un nombre restreint de pays des documents du niveau d'un partenariat stratégique. Sa signature doit ainsi être l'occasion de porter, entre autres, les échanges économiques au niveau des relations nouées dans le domaine politique, ainsi que l'a rappelé la délégation du Sénat lors de ses rencontres avec les autorités vietnamiennes.

S'agissant des litiges territoriaux dans la mer orientale, la France soutient la position vietnamienne d'un règlement pacifique sur la base du droit international (Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer de 1982, Déclaration sur la conduite des parties en Mer orientale...).

Suite à la visite de la délégation sénatoriale et à la conclusion du partenariat stratégique entre la France et le Vietnam, plusieurs accords ont été signés :

- un protocole financier en vue de l'équipement de la polyclinique de Càn Tho ;
- une convention sur l'échange d'informations dans l'inspection et la supervision bancaires entre la Banque d'État du Vietnam et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ;
- un *memorandum* entre le département vietnamien du commerce et Ubifrance ;
- une convention entre le groupe pétro-gazier du Vietnam et le groupe GDF Suez sur le projet de gaz liquéfié et de transformateur de Son My, dans la province de Binh Thuân ;
- une lettre d'intention sur l'achat d'A320 entre Vietjet Air et le groupe Airbus ;
- un *memorandum* entre le ministère vietnamien des transports et des communications et le groupe Vinci sur le développement des infrastructures de transport du Vietnam.

Avant son déplacement en septembre 2013, le groupe d'amitié France-Vietnam avait déjà encouragé l'essor des échanges économiques, par l'organisation, au Sénat, d'un colloque avec Ubifrance en juin 2009, puis en parrainant une rencontre, en 2013, avec le Conseil supérieur du notariat.

II. La priorité accordée aux actions économiques et de coopération

Reflétant la priorité donnée par le groupe d'amitié à l'essor des relations économiques et aux actions de coopération, celles-ci ont occupé une place privilégiée dans les programmes de visite à Hô Chi Minh ville et à Hanoï.

A – De multiples visites de terrain à Hô Chi Minh ville...

Au regard du poids économique de Hô Chi Minh ville, qui concentre plus de la moitié de la richesse nationale du pays, l'agenda des visites dans la capitale du Sud du Vietnam a été dominé par les questions commerciales et financières :

- deux rencontres ont été organisées avec la communauté d'affaires française. D'une part, avec des représentants sectoriels – banques (BNP, Natexis), BTP et infrastructures (Lafarge, Veolia, Vinci), transports (Air France), agro-alimentaire (Benefiq), distribution, droits des affaires... ; d'autre part, avec le club d'affaires de Binh Duong, constitué notamment de petits entrepreneurs, qui ont mis l'accent sur des questions pratiques liées au droit des affaires, en particulier la cession et la transmission d'actifs et les relations financières avec les autorités vietnamiennes, marquées par la nécessité d'une transparence toujours accrue ;

- un déplacement a été effectué au site agro-alimentaire de la coopérative Invivo NSA dans la province de Bing Duong, spécialisée dans la nutrition et la santé animale, et qui comporte un important pôle de recherche appliquée. Cette entreprise est un exemple de coopération économique réussie entre la France et le Vietnam, valorisant les atouts de chacun des deux pays.

En outre, les visites du lycée français Marguerite Duras et de l'Institut du Cœur ont témoigné de l'importance et de l'ancienneté des relations dans le domaine culturel et de la coopération. S'agissant du lycée français, la forte présence d'élèves non-français témoigne de l'attractivité de notre langue, dans un contexte d'agrandissement de l'établissement qui doit accueillir cinq classes supplémentaires à la rentrée 2014.

Sur le plan politique, un dîner en l'honneur de la délégation a été offert par le Président du Comité populaire de Hô Chi Minh ville, M. Le Manh Ha.

Les échanges, qui se sont déroulés dans une atmosphère chaleureuse, ont permis de souligner l'importance de plusieurs travaux d'infrastructure pour la relation bilatérale.



La délégation du Sénat sur le site agro-alimentaire de la coopérative Invivo NSA, dans la province de Bing Duong

B – ... auxquelles ont fait écho les enjeux économiques et de coopération à Hanoï

Lorsqu'il a reçu la délégation, le Premier ministre, M. Nguyen Tan Dung a déclaré qu'il soutiendrait les dossiers économiques et commerciaux encore en suspens, dès lors que des propositions concrètes lui seraient soumises. En contrepartie, les entreprises françaises doivent tenir compte des « conditions propres au Vietnam », selon l'expression du Premier ministre. Cet engagement a été relayé par les médias vietnamiens, la France devant se positionner face à d'autres pays occidentaux déjà sur les rangs pour renforcer leurs investissements au Vietnam.

Des attentes vis-à-vis de la France se sont également exprimées en matière de défense. Lors de l'audience qu'il a accordée à la délégation française, le Président de la République, Son Exc. M. Truong Tan Sang, a souligné l'importance que revêtait, à ses yeux, la coopération économique et politique dans le domaine militaire.

Lors de son séjour à Hanoï, la délégation sénatoriale a rencontré la communauté d'affaires française, qui a exposé ses attentes eu égard à la concrétisation de projets qui, dans la capitale politique du pays, mettent davantage l'accent sur les échanges avec des groupes publics vietnamiens.

La délégation a pu constater, sur place, l'avancement de plusieurs projets bénéficiant du concours de l'Agence française de développement (AFD), tels que la réhabilitation de la ligne Hanoï-Lao Cai, à laquelle participe ETF, filiale de Vinci, ou la signature d'un contrat de coopération relatif à la formation professionnelle avec le ministère du travail, en présence du vice-ministre Nguyen Ngoc Phi, à laquelle les sénateurs ont pu assister.

Étant donné le niveau de développement atteint par le Vietnam, l'AFD intervient en matière de coopération économique principalement sous la forme de prêts bonifiés, et non plus de subventions ou d'autres aides directes.

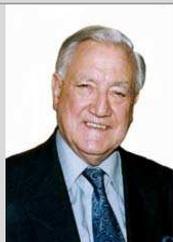
Faisant suite à de récents échanges avec la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, présidée par Mme Marie-Christine Blandin, membre de la délégation, les questions culturelles ont occupé une place importante dans le programme de visites à Hanoï : outre un déplacement au Lycée français Alexandre Yersin, les sénateurs ont visité le Musée d'ethnographie de Hanoï et l'Institut français. Ils ont également rencontré les représentants de l'École française d'Extrême-Orient.

*

Au regard de l'ancienneté et de la qualité des relations bilatérales franco-vietnamiennes, auxquelles le Sénat a toujours accordé une importance majeure (pour preuve, le groupe interparlementaire d'amitié, avec 50 membres, est l'un des plus nombreux), les homologues vietnamiens du groupe d'amitié Vietnam-France seront accueillis dans notre pays, à l'invitation du Sénat, en 2014, dans le cadre de l'année du Vietnam en France.

Les échanges interparlementaires confortent la diplomatie française conduite par le Gouvernement au cœur de la zone Asie-Pacifique, aujourd'hui la plus dynamique au monde. À cet égard, le Président Christian Poncelet, a rappelé aux interlocuteurs de la délégation, l'engagement pris par le Président de la République, M. François Hollande, de visiter prochainement le Vietnam, le Président de la République vietnamienne, M. Truong Tan Sang, ayant exprimé son souhait de recevoir son homologue français. Le chef de l'État français inscrirait ainsi ses pas dans ceux de ses prédécesseurs MM. François Mitterrand et Jacques Chirac qui, tous deux, avaient porté la relation franco-vietnamienne au niveau d'un partenariat sans équivalent pour notre pays en Asie de l'Est. Le partenariat stratégique traduit la volonté de nos deux pays de poursuivre sur cette voie à l'aube du XXI^{ème} siècle.

Composition de la délégation



M. Christian PONCELET
Président du groupe
Sénateur (UMP) des Vosges



Mme Marie-Christine BLANDIN
Présidente de la commission de la culture
Sénatrice (ECOLO) du Nord



M. Philippe MADRELLE
Vice-président du groupe
Sénateur (SOC) de la Gironde



Mme Jacqueline GOURAULT
Vice-présidente du groupe
Sénatrice (UDI-UC) de Loir-et-Cher



M. Nicolas ALFONSI
Vice-président du groupe
Sénateur (RDSE) de la Corse-du-Sud



M. Dominique WATRIN
Vice-président du groupe
Sénateur (CRC) du Pas-de-Calais

Pour en savoir plus sur le groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_626.html